



Ville **LAN NOY**  
2022 - 2023

# GUIDE JEUNESSE

# Guide Jeunesse

## SOMMAIRE



ALSH MERCREDIS  
RÉCRÉATIFS  
P 4



ALSH PETITES VACANCES  
P 6 - P 8



ALSH JUILLET AOÛT  
P 9 - P 11



ALSH PRÉ-VACANCES &  
PRÉ-RENTRÉE  
P 12



Le portail au service des familles

INFORMATIONS  
PRATIQUES P 14



La ville de Lannoy propose depuis de nombreuses années des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement).

Notre volonté : accueillir vos enfants dans le cadre d'un projet pédagogique annuel et leur proposer de nombreuses activités ludiques, créatives et sportives en lien avec leur âge.

Notre objectif : que vos enfants s'épanouissent dans ces activités et dans le collectif.

Ce guide reprend toutes les informations concernant ces ALSH.

Nous espérons que vous y trouverez le bonheur de vos enfants.

Nous restons bien évidemment à votre disposition si, après sa lecture, des questions subsistent.

Emmanuel Ricouart,

Adjoint délégué à la jeunesse

Michel Colin,

Maire de Lannoy,  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille



## COMMENT FONCTIONNENT LES ALSH MERCREDIS RÉCRÉATIFS ?

Les ALSH Mercredis Récréatifs fonctionnent hors vacances scolaires.

Ils accueillent vos enfants scolarisés de 2 à 13 ans à la journée ou à la demi-journée de 9h à 11h30 et/ou de 13h30 à 17h et proposent aux familles qui le souhaitent :

- un service de restauration de 11h30 à 13h30,
- un service de garderie de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h.

Un seul lieu pour déposer et venir chercher votre enfant :  
la salle F. Dolto, Athéna forum, rue des Remparts.

## QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

Toutes les activités mises en place sont adaptées à l'âge des enfants. Elles se veulent à la fois ludiques et pédagogiques.

Sont notamment proposés\* :

- des ateliers créatifs,
- des ateliers cuisine,
- des grands jeux en intérieur ou extérieur,
- des ateliers lecture,
- du sport ou des parcours de motricité,
- des rencontres intergénérationnelles,

Vous pouvez retrouver le programme détaillé des activités proposées à l'accueil de la mairie, sur le site internet de la ville ([www.ville-lannoy.fr](http://www.ville-lannoy.fr)) et dans Myperischool.

\* un temps de repos est prévu pour les plus jeunes en début d'après-midi.

## QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ?

Pour des raisons de sécurité (encadrement optimal et capacité d'accueil des lieux fréquentés par les enfants) le nombre de places est limité.

Nous offrons prioritairement ces places aux jeunes Lannoysens jusqu'à la date indiquée dans le tableau ci-dessous.

Votre enfant est considéré comme inscrit dès lors que vous avez remis toutes les pièces demandées (Cf. p.15) à l'accueil de la mairie ou via Myperischool (Cf. p.17) et que vous avez réglé le montant dû.

Inscription aux mercredis récréatifs	Date de début des inscriptions pour les Lannoysens	Date de début des inscriptions pour les extérieurs
Septembre - Octobre 2022	Lundi 08 août 2022	Vendredi 12 août 2022
Novembre - Décembre 2022	Mercredi 05 octobre 2022	Lundi 10 octobre 2022
Janvier - Février 2023	Mercredi 07 décembre 2022	Lundi 12 décembre 2022
Mars-Avril 2023	Mercredi 08 février 2023	Lundi 13 février 2023
Mai - Juin 2023	Mercredi 05 avril 2023	Lundi 10 avril 2023

## LE JOUR J

> Pensez à laisser un goûter à votre enfant.

> Pensez à donner à la directrice de l'ALSH toute information que vous jugerez utile sur votre enfant (s'il est fatigué, s'il ne se sent pas très bien, ...) et notamment à mettre à jour vos documents (changement de numéro de téléphone, maladie, opération subies par votre enfant, découverte d'une allergie, ...) dans MyPerischool. Toutes ces informations sont importantes pour pouvoir accueillir votre enfant dans de bonnes conditions et lui accorder une attention toute particulière le cas échéant.

> Si ce n'est pas la personne qui vient habituellement chercher votre enfant qui le récupérera, pensez à vérifier que vous avez autorisé cette personne dans MyPerischool à venir chercher votre enfant ou écrire un courrier précisant la date concernée et l'identité complète de la personne qui le reprendra. L'équipe d'animation ne lui confiera votre enfant que sur présentation d'une pièce d'identité.

> Pensez à mettre à votre enfant une tenue adaptée pour qu'il puisse, sans peur de se tâcher, profiter des jeux en extérieur ou encore d'activités créatives telles que la peinture, ... L'équipe d'animation veille à ce que chaque enfant mette un tablier mais ne peut prévenir toute salissure.



## COMMENT FONCTIONNENT LES ALSH PETITES VACANCES ?

Lors de chaque période de petites vacances scolaires, une équipe d'animation accueille vos enfants scolarisés de 2 à 13 ans à la journée de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h. Nous proposons également aux familles qui le souhaitent :

- un service de garderie de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h,
- un service de restauration de 11h30 à 13h30.

Un seul lieu pour venir déposer et rechercher votre enfant : la salle Françoise Dolto, Athéna forum, rue des Remparts.

## QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ?

Vous pouvez inscrire votre enfant à la journée ou à la semaine (avec ou sans restauration, avec ou sans garderie). Toutefois, pour des raisons de sécurité (encadrement optimal et capacité des lieux d'accueil fréquenté par les enfants) le nombre de places est limité.

Nous offrons prioritairement ces places aux jeunes Lannois.

Votre enfant est considéré comme inscrit dès lors que vous avez remis toutes les pièces demandées (Cf. p.15) à l'accueil de la mairie ou via Myperischool (Cf. p.17) et que vous avez réglé le montant dû.

## QUAND INSCRIRE MON ENFANT ?

Que vous souhaitiez inscrire votre enfant à la journée ou à la semaine, afin de garantir un service optimal, nous vous demandons de respecter les dates récapitulées dans le tableau ci-dessous.

ALSH	Dates des ALSH	Date de début des inscriptions pour les Lannois	Date de début des inscriptions pour les extérieurs	Fin des inscriptions
ALSH Toussaint	du 24/10/22 au 04/11/22	Mercredi 05/10/22	Lundi 10/10/2022	Mercredi 19/10/2022
ALSH Noël	du 19/12/22 au 23/12/22	Mercredi 30/11/22	Lundi 5/12/2022	Mercredi 14/12/2022
ALSH Hiver 2023	du 13/02/23 au 24/02/23	Mercredi 18/01/23	Lundi 23/01/2023	Mercredi 08/02/2023
ALSH Printemps 2023	du 17/04/23 au 28/04/23	Mercredi 29/03/23	Lundi 03/04/2023	Mercredi 12/04/2023

Les ALSH fonctionnent en journée complète du lundi au vendredi hors jours fériés.

## QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

Toutes les activités mises en place sont adaptées à l'âge des enfants. Elles se veulent à la fois ludiques et pédagogiques.

Sont notamment proposés\* :

- des ateliers créatifs,
- des ateliers cuisine,
- des grands jeux en intérieur ou extérieur,
- des ateliers lecture,
- du sport ou des parcours de motricité,
- des rencontres intergénérationnelles,
- la création et la réalisation d'un spectacle.

Vous pouvez retrouver le programme détaillé des activités proposées à l'accueil de la mairie, sur le site de la ville et via Myperischool.

\*un temps de repos est prévu pour les plus jeunes en début d'après-midi.



## LE JOUR J

- > Pensez à laisser un goûter à votre enfant.
- > Pensez à donner à la directrice de l'ALSH toute information que vous jugerez utile sur votre enfant (s'il est fatigué, s'il ne se sent pas très bien, ...) et notamment de mettre à jour vos documents (changement de numéro de téléphone, maladie, opération subies par votre enfant, découverte d'une allergie, ...) dans MyPerischool. Toutes ces informations sont importantes pour pouvoir accueillir votre enfant dans de bonnes conditions et lui accorder une attention toute particulière le cas échéant.
- > Si ce n'est pas la personne qui vient habituellement chercher votre enfant qui le récupérera, pensez à vérifier que vous avez autorisé cette personne dans MyPerischool à venir chercher votre enfant ou écrire un courrier précisant la date concernée et l'identité complète de la personne qui le reprendra. L'équipe d'animation ne lui confiera votre enfant que sur présentation d'une pièce d'identité.
- > Pensez à mettre à votre enfant une tenue adaptée pour qu'il puisse, sans peur de se tâcher, profiter des jeux en extérieur ou encore d'activités créatives telles que la peinture, ... L'équipe d'animation veille à ce que chaque enfant mette un tablier mais ne peut prévenir toute salissure.



## COMMENT FONCTIONNENT LES ALSH JUILLET / AOÛT

Vous ne pouvez pas prendre de vacances en juillet ou en août ? Nous vous proposons d'**accueillir vos enfants scolarisés de 2 à 13 ans à la journée** (hors week-end et jours fériés) de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h. Nous proposons également aux familles qui le souhaitent :

- un service de garderie de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h,
- un service de restauration de 11h30 à 13h30.

Un seul lieu pour venir déposer et rechercher votre enfant :  
la salle H. Echevin, 48 rue de Lille.

## QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ?

Les inscriptions se font uniquement à la journée (avec ou sans restauration, avec ou sans garderie). Pour des raisons de sécurité (encadrement optimal et capacité des lieux d'accueil fréquenté par les enfants), le nombre de place est limité. Votre enfant est considéré comme inscrit dès lors que vous avez remis toutes les pièces demandées (Cf. p.15) à l'accueil de la mairie ou via Myperischool (Cf. p.17) et que vous avez réglé le montant dû.



# LE JOUR J

- > Pensez à laisser un goûter à votre enfant.
- > Pensez à donner à la directrice de l'ALSH toute information que vous jugerez utile sur votre enfant (s'il est fatigué, s'il ne se sent pas très bien, ...) et notamment à mettre à jour vos documents (changement de numéro de téléphone, maladie, opération subies par votre enfant, découverte d'une allergie, ...) dans MyPerischool. Toutes ces informations sont importantes pour pouvoir accueillir votre enfant dans de bonnes conditions et lui accorder une attention toute particulière le cas échéant.
- > Si ce n'est pas la personne qui vient habituellement chercher votre enfant qui le récupérera, pensez à vérifier que vous avez autorisé cette personne dans MyPerischool à venir chercher votre enfant ou écrire un courrier précisant la date concernée et l'identité complète de la personne qui le reprendra. L'équipe d'animation ne lui confiera votre enfant que sur présentation d'une pièce d'identité.
- > Pensez à mettre à votre enfant une tenue adaptée pour qu'il puisse, sans peur de se tâcher, profiter des jeux en extérieur ou encore d'activités créatives telles que la peinture, ... L'équipe d'animation veille à ce que chaque enfant mette un tablier mais ne peut prévenir toute salissure.

## QUAND INSCRIRE MON ENFANT ?

Afin de garantir un service optimal, nous vous demandons de l'inscrire avant les dates limites récapitulées dans le tableau ci-dessous.

ALSH	Dates des ALSH	Date de début des inscriptions pour les Lannoyens	Date de début des inscriptions pour les extérieurs	Fin des inscriptions
ALSH juillet	Du 10/07/23 au 28/07/23	Mercredi 07/06/23**	Lundi 12/06/2023	Mercredi 05/07/2023
ALSH août	Du 31/07/23 au 25/08/23	Mercredi 07/06/23**	Lundi 12/06/2023	Mercredi 26/07/2023

## QUELLES SONT LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

Toutes les activités mises en place sont adaptées à l'âge des enfants. Elles se veulent à la fois ludiques et pédagogiques.

- Sont notamment proposés\* :
- de nombreuses sorties (piscine, parcs d'attractions, patinoire, plage, ...)
  - des ateliers créatifs,
  - des ateliers cuisine,
  - des grands jeux en intérieur ou extérieur,
  - des ateliers lecture,
  - du sport ou des parcours de motricité,
  - des rencontres intergénérationnelles,
  - la création et la réalisation d'un spectacle.

Vous pouvez retrouver le programme détaillé des activités proposées à l'accueil de la mairie, sur le site internet de la ville et dans Myperischool.

\* un temps de repos est prévu pour les plus jeunes en début d'après-midi.  
 \*\* s'il reste des places disponibles à cette date, vous pouvez inscrire votre enfant à l'accueil de la mairie





## QUAND INSCRIRE MON ENFANT ?

ALSH	Dates des ALSH	Date de début des inscriptions pour les Lannoysiens	Date de début des inscriptions pour les extérieurs	Fin des inscriptions
ALSH pré -rentrée	Du 28/08/23 au 31/08/23*	Mercredi 16/08/23	Lundi 21/08/2023	Mercredi 23/08/2023

\*Sous réserve que la date de la rentrée scolaire soit au 01/09/2023.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Le fonctionnement, les modalités d'inscription et les activités proposées sont les mêmes que lors des ALSH Petites Vacances, nous vous invitons à lire ces rubriques de la page 6 à la page 8 pour de plus amples informations.

## COMMENT FONCTIONNENT LES ALSH PRÉ-VACANCES & PRÉ-RENTRÉE

Quelques jours de transition entre la fin de l'école et les grandes vacances ou entre la fin des vacances et la reprise de l'école, les ALSH pré-vacances et pré-rentrée sont là pour vos enfants !

L'équipe d'animation accueillera vos enfants scolarisés de 2 à 13 ans.

Nous proposons également aux familles qui le souhaitent :

- un service de garderie de 8h à 9h et/ou de 17h à 18h,
- un service de restauration de 11h30 à 13h30.

Un seul lieu pour venir déposer et rechercher votre enfant :

la salle Françoise Dolto, Athéna forum, rue des Remparts.





## SANDRA, DIRECTRICE DES ACCUEILS DE LOISIRS

Directrice des accueils de loisirs de la ville de Lannoy depuis 5 ans.

Diplômée du BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) depuis 2009 et plus récemment du BAFD (Brevet d'Aptitude aux fonctions de Directeur).

Longtemps animatrice auprès d'enfants de 9 à 12 ans puis par la suite d'enfants de 3 à 5 ans.

A travaillé à l'école le Petit Prince durant 5 ans : tout d'abord en tant que surveillante de cantine et de garderie puis comme ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour une classe de grande section.

En cas d'urgence vous pouvez la contacter au : **06 07 31 93 40**



## PIÈCES À FOURNIR

à l'accueil de la mairie ou à déposer dans MyPerischool,  
pour chaque nouvelle année scolaire

(1 fois par an) valable pour tous les ALSH

- le carnet de vaccinations de l'enfant,
- l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- un justificatif de domicile pour les Lannoysens,
- le n° d'allocataire CAF pour les Lannoysens,
- attestation CAF,
- l'autorisation de droit à l'image,
- une pièce d'identité en cours de validité de l'enfant (uniquement pour les ALSH de juillet et août en cas de sortie à l'étranger).

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Passez à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture ou téléphonez au 03 20 75 27 30.



La mairie est ouverte au public les :  
mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h

Mairie de Lannoy - 42 rue de Tournai - 59390 LANNOY  
Tél. : 03 20 75 27 30 | [mairie@ville-lannoy.fr](mailto:mairie@ville-lannoy.fr) | [www.ville-lannoy.fr](http://www.ville-lannoy.fr)



Le portail au service des familles

<https://lannoy.myperischool.fr>

## TARIFS

Depuis le 21 février 2022, nous appliquons la même grille tarifaire pour tous les ALSH organisés par la ville de Lannoy. Ainsi, que ce soit pour les mercredis récréatifs, les ALSH petites vacances, de pré-vacances, de pré-rentrée ou d'été, un tarif unique à la journée selon votre quotient familial est proposé. Vous pouvez toutefois encore inscrire votre enfant à la demi-journée lors des mercredis récréatifs en payant la moitié du tarif journalier.

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE D'ACTIVITÉ SANS REPAS		1/2 JOURNÉE D'ACTIVITÉ SANS REPAS UNIQUEMENT POUR LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS	
	LANNOYENS	EXTÉRIEURS	LANNOYENS	EXTÉRIEURS
Moins de 760€	4€	8€	2€	4€
760€ à 1 144€	4,50€		2,25€	
1 145€ à 1 829€	5€		2,50€	
1 830€ à 2 749€	5,50€	8,50€	2,75€	4,25€
+ 2 750€ et ressources non déclarées	6€	9€	3	4,5€
*PRESTATIONS FACULTATIVES				
*Garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h : 1€ la séance				
*Repas & animation de 11h30 à 13h30 : 2,94€				

### pour :

- créer votre compte famille,
- ajouter vos enfants qui fréquenteront les ALSH,
- transmettre vos documents,
- inscrire vos enfants aux activités,
- payer par carte bancaire.

**Une Application Mobile Parents est disponible sur :**  
Google Play & AppStore

**Ce code commune vous sera demandé lors de la création de votre compte : 7KJ0W49**

**Un souci ? Une adresse mail :**  
assistance-myperischool@waigeo.fr  
(précisez [Lannoy] dans l'objet du mail)  
**ou par téléphone au : 09 70 80 52 10**

L'inscription est toujours possible à l'accueil de la mairie

# LES LIEUX D'ACCUEIL

Salle F. Dolto - Rue des remparts



Salle H. Echevin - 48 rue de Lille





Mairie de Lannoy - 42 rue de Tournai – 59390 Lannoy

Tél : 03 20 75 27 30 - [mairie@ville-lannoy.fr](mailto:mairie@ville-lannoy.fr)

[www.ville-lannoy.fr](http://www.ville-lannoy.fr)